



QUESTION ECRITE du 30 septembre 2021

HAUSSES DES PRIX DU GAZ ET DE L'ELECTRICITE

M. Hervé Saulignac attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance sur les hausses des prix du gaz et de l'électricité et l'impact qu'elles peuvent avoir sur les familles les plus modestes.

Depuis septembre 2020, les tarifs du gaz ont augmenté de +48% d'après le Médiateur national de l'énergie. Concrètement, pour un ménage de deux adultes avec deux enfants se chauffant au gaz, l'impact serait de 572€ par an. D'ici l'année 2022, les tarifs de l'électricité pourraient également connaître une forte hausse.

Pour près de 22 millions de foyers encore soumis au tarif réglementé de l'électricité, l'augmentation pourrait ainsi atteindre jusqu'à 8%. Alors qu'en moyenne, les factures de gaz et d'électricité représentent déjà 7% du budget total des ménages français. 10% pour les plus précaires.

Il lui demande ainsi quelles mesures le Gouvernement entend prendre pour limiter l'impact de ces hausses sur les ménages et surtout endiguer la précarisation de millions de personnes.